

Avis Financier LCL PRUDENT

Les porteurs de parts du FCP (Fonds Commun de Placement) LCL PRUDENT (C: FR0010762963) géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés qu'à compter du 30/11/2021 l'indice de référence sera modifié.

Actuellement, l'indice de référence de LCL PRUDENT est l'indice EONIA capitalisé, le principal indicateur de référence du marché monétaire de la zone Euro.

Depuis le 2 octobre 2019, un nouvel indice de référence a été mis en place, l'indice €STR qui remplacera définitivement l'indice EONIA dès 2022.

Afin d'anticiper ce changement, le FCP LCL PRUDENT utilisera le nouvel indice €STR capitalisé à partir du 30 novembre 2021, sans attendre la disparition de l'EONIA.

Cette modification ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et n'a aucun impact sur votre Fonds que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque et de frais.

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) est disponible sur le site internet www.amundi.com.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.